

Taiwan Cement Corporation finalise l'acquisition de 60,48% du capital d'ENGIE EPS

20/07/2021

Taiwan Cement Corporation (« TCC », Taiwan Stock Exchange: 1101) a finalisé aujourd'hui l'acquisition de 60,48%¹ du capital social d'ENGIE EPS (« ENGIE EPS » ou « NHOA », EPA: EPS ou NHOA), par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 100%, Taiwan Cement Europe Holdings B.V. (« TCEH ») (l'« Opération »). L'Opération a été réalisée moyennant un prix d'acquisition total d'un montant d'environ 132 millions d'euros (payé en numéraire), représentant un prix de 17,10 euros par action.

La réalisation définitive de l'Opération fait suite à la levée de l'ensemble des conditions suspensives stipulées dans le contrat de cession d'actions conclu entre TCC et GDF International (filiale d'ENGIE SA, « ENGIE », EPA: ENGI) le 19 avril 2021, comme indiqué dans le communiqué de presse de TCC en date du 21 avril 2021.

Avec la réalisation définitive de l'Opération, et tel qu'approuvé par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 juin 2021, ENGIE EPS est renommée « NHOA » (le changement de dénomination prenant effet ce jour). Le nouveau code mnémotechnique sur Euronext (NHOA:PA) sera effectif à partir de demain, 21 juillet 2021.

Le nouveau site Internet de NHOA est en ligne à l'adresse www.nhoa.energy.

Grâce à l'Opération, le groupe TCC sera en mesure d'étendre sa présence internationale en matière d'énergie et de stockage d'énergie et de diversifier son offre de produits, ainsi que de renforcer ses capacités techniques dans le domaine du stockage d'énergie. La coopération avec NHOA peut aider TCC à devenir un fournisseur de solutions complètes pour le stockage d'énergie et à pénétrer les marchés internationaux des chargeurs rapides de véhicules électriques, des micro-réseaux et de l'hydrogène. De même, la participation majoritaire de TCC dans NHOA permettra à cette dernière de disposer d'un actionnaire de long terme, qui est déjà acteur majeur du secteur des énergies renouvelables et du stockage d'énergie, ainsi que d'un partenaire industriel en mesure d'accompagner son développement international et de l'aider à obtenir le soutien financier nécessaire.

La composition du conseil d'administration de NHOA (le « Conseil d'Administration ») a été modifiée aujourd'hui afin de tenir compte de la nouvelle structure de l'actionariat de la société. A la suite de la démission des représentants d'ENGIE au Conseil d'Administration (dont M. Thierry Kalfon, Président du Conseil d'Administration), effective aujourd'hui, M. Nelson Chang, M. Jong-Peir Li, Mme Chia-Jou Lai et Mme Feng-Ping Liu ont été cooptés en tant que nouveaux membres du Conseil d'Administration, ainsi que Mme Chen-Ming Chang en tant qu'administratrice indépendante, aux côtés des trois administrateurs indépendants actuels de NHOA (M. Romualdo Cirillo, M. Luigi Michi et Prof. Veronica Vecchi). M. Nelson Chang a été nommé président du Conseil d'Administration. Ces cooptations seront soumises à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires de NHOA.

¹ Sur la base d'un nombre total de 12.766.860 actions, représentant le même nombre de droits de vote théoriques d'ENGIE EPS (information en date du 4 juin 2021 publiée par ENGIE EPS sur son site internet)

Le Conseil d'Administration, dans sa nouvelle composition, a également approuvé la nomination de M. Carlalberto Guglielminotti en tant que Directeur Général du groupe NHOA.

TCEH déposera, avant la fin du mois de juillet 2021, auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant le solde des actions NHOA non encore détenues par TCEH, au même prix de 17,10 euros par action (l'« Offre »).

Comme indiqué dans son communiqué de presse en date du 19 mai 2021, TCEH souhaite maintenir la cotation de NHOA et n'envisage pas de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire à l'issue de l'Offre.

Le Conseil d'Administration de NHOA se réunira afin de rendre un avis motivé sur l'intérêt de l'Offre et les conséquences de celle-ci pour NHOA, ses actionnaires et ses employés sur la base du rapport de l'expert indépendant mandaté et du projet préparé par le comité ad hoc.

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre pour l'acquisition de titres ou la sollicitation d'une offre pour la vente de titres. L'Offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'Offre, qui comprendra les termes et conditions complets de l'Offre. La documentation d'Offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'Offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'Offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Taiwan Cement Corporation et Taiwan Cement Europe Holdings B.V. déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.